

imprécisions se sont glissées dans cette carte : par exemple, Rayda est sur la route de 'Amrān à Ṣa'da et non à l'est ; quant au *wādī* au sud de Bayt al-Faqīh, il s'appelle Rima' et non « Rayma » (nom d'un massif montagneux à 70 km au nord-est).

Parmi les imperfections de l'ouvrage, je relève encore que de nombreux toponymes yéménites, faciles à localiser avec précision, sont situés de manière vague [« al-Suda (northwest of San'a') », p. 36 ; « Bayt Radam, west of the capital », p. 105, etc.]. Concernant les sources arabes yéménites, qui sont fondamentales pour le sujet, il est regrettable que l'auteur, qui ne semble pas pratiquer l'arabe, se contente trop aisément des traductions qui ont été publiées. Les abréviations bibliographiques, enfin, demandent parfois quelques recherches pour être résolues : Koningsveld (p. 29 en note) doit être recherché sous van Koningsveld (p. 199) et « Gey hizzayon » (p. 34, n. 38) sous Scholem (p. 197-198).

L'ouvrage n'en présente pas moins de réels mérites : il rend accessible dans une langue européenne, sous une forme agréable à lire, la riche documentation, en hébreu, relative au messianisme juif yéménite.

Christian ROBIN
(CNRS, Aix-en-Provence)

Brinkley MESSICK, *The Calligraphic State. Textual Domination and History in a Muslim Society*. University of California Press, Berkeley, Los Angeles, Oxford, 1993. 341 p.

« L'État calligraphe » : il n'est pas certain que dans son abstraction, ce titre puisse désigner, de manière appropriée, le contenu de l'ouvrage. Sans le sous-titre qui en réduit quelque peu le côté abstrait, on pourrait tout aussi bien penser à de nombreuses civilisations, la chinoise ou la japonaise par exemple. L'auteur a traité d'une société musulmane qui n'est pas précisée de prime abord comme s'il avait voulu que son propos, tout en prenant appui sur une société donnée, ait un caractère suffisant de généralité pour englober toute une aire/ère culturelle, avant la naissance ou la fausse couche de « l'État moderne » ; à moins que ce ne soit tout simplement une habitude bien ancrée et très criticable de l'édition anglo-saxonne. Il s'agit en fait du Yémen que l'auteur, anthropologue de formation, connaît bien puisqu'il y a effectué plusieurs enquêtes de terrain dont la première a servi de matière à une thèse de doctorat soutenue en 1978, *Transactions in Ibb : Economy and Society in a Yemeni Highland Town*, Princeton University.

Ce premier livre de Brinkley Messick n'est donc pas une monographie tirée de sa thèse mais un essai d'analyse anthropologique longuement mûri sur les relations entre le discours textuel et le pouvoir, les formes et contenus discursifs et les modes de l'autorité. « L'État calligraphe » est défini, selon les mots de l'auteur, comme étant à la fois une entité politique et une condition discursive. Il va de soi que, traitant du texte et de l'autorité, Michel Foucault est largement invoqué comme il est d'usage aux États-Unis. Cela contribue rarement à la limpidité du style, mais permet au moins de dépasser le quant-à-soi sociologique qui caractérise tant d'études sur le monde arabe. On trouvera aussi au hasard des pages et des chapitres

d'autres dieux tutélaires des sciences sociales, Weber, Goody, Benedict Anderson, Bourdieu et Derrida; l'auteur, qui ne s'est pas contenté de l'érudition du yéménologue averti, ne craint donc pas de se frotter aux débats les plus actuels. Sa connaissance des différents textes de jurisprudence islamique (les quatre écoles et le zaydisme) est aussi impressionnante, et son livre peut tout autant se rattacher à l'anthropologie du droit qu'à l'anthropologie politique. De fait, l'intérêt principal de cet ouvrage réside dans son parti pris méthodologique qui consiste à allier l'observation de terrain, l'étude des discours et des pratiques notamment juridiques, et l'analyse des grands textes de lois shafites et zaydites. L'auteur nous fait accéder non seulement aux sources de la loi écrite, corpus révélé du Coran et interprétations, mais aussi, de manière ambitieuse, aux postures mentales, culturelles, physiques et spatiales qu'elles ont suscitées. Des analyses passionnantes sont consacrées au rapport entre l'oral et l'écrit au travers des modes de transmission du savoir juridique et religieux. Un des chapitres les plus éclairants de l'ouvrage est d'ailleurs celui concernant le système d'enseignement traditionnel en vigueur au Yémen, avant l'instauration de la République en 1962. L'auteur a aussi passé en revue les tentatives du pouvoir ottoman et de l'État républicain de moderniser le droit et le système éducatif, et son livre constitue ainsi une contribution importante à l'histoire de la pensée juridique au Yémen. L'étude des pratiques éducatives est prolongée par l'analyse des concepts de *qirā'a*, « récitation », et de *muṭāla'a*, « lecture », qui sont censés véhiculer un rapport différencié à l'écrit et au texte propre aux sociétés musulmanes. Ne pourrait-on pas aussi rattacher le statut incertain et peu affirmé de l'œuvre de fiction dans cette aire culturelle à la dimension collective ou communautaire de l'écriture et de la lecture, comme si le texte était avant tout une filiation avec l'auteur pour agent et le lecteur comme récitant d'une voix collective ? Ce n'est là que solliciter légèrement le propos de Messick qui affirme, par ailleurs, que la notion de lecture n'existe pas dans le système éducatif traditionnel du fait qu'elle était avant tout une récitation, *qirā'a*, bien éloignée des formes occidentales du « silence » et de la « compréhension » et qu'elle n'avait sa place qu'en dehors des institutions d'enseignement (p. 90-91).

Le dernier chapitre, intitulé « Spiral Texts », est peut-être un des plus audacieux de l'ouvrage puisque l'auteur tente de percer la forme de pensée qui préside à cette organisation du texte en spirale; phénomène qui serait propre au Yémen, ce dont il est permis de douter. Messick recourt à la distinction faite par Cassirer entre deux formes d'organisation spatiale, « l'espace géométrique » et « l'espace mythique », qui impliquent des relations différencierées entre forme et contenu, pour mettre en parallèle et en opposition le texte en spirale « traditionnel » et le texte linéaire « moderne », mais aussi l'agencement différencié des quartiers anciens et modernes des villes arabes. Il en est de même pour l'espace de l'État imamite yéménite ou celui du sultan marocain, créé en permanence par les mouvements du souverain et de son armée en milieu rural, et l'espace de l'État moderne centré autour d'une capitale fixe. Messick arrive à la conclusion que le changement survenu dans la codification de la sharia, qui suit le passage du texte en spirale au texte linéaire, correspond à l'abandon du vieux discours casuistique, dont les principes étaient indissociables des cas, et à l'adoption du discours abstrait et rationnel dont les principes sont élaborés indépendamment des cas.

auxquels ils devront s'appliquer. Il tente ainsi de montrer que les changements intervenus dans la formalisation de la sharia sont indissociables des nouveaux principes de l'État moderne qui découlent du principe de citoyenneté. Cette démonstration, qui s'appuie sur des parallèles souvent séduisants dont on a donné quelques extraits, concentre en elle-même toute la tension méthodologique et épistémologique de l'ouvrage qui oscille entre l'étude des mentalités, la prise en compte des transformations historiques et l'insistance à cerner des ordres de rupture décisive. C'est certainement ce qui fait sa richesse, suscite le plus d'interrogations, car le propos est ambitieux, et nous permet, en dernier ressort, de considérer cette étude comme une source de réflexion novatrice et désormais incontournable de l'anthropologie du monde arabe.

Franck MERMIER
(CFEY, Sanaa)

Vitaly NAUMKIN, *Island of the Phoenix. An ethnographic study of the people of Socotra*.

Traduit du russe par Valery A. EPSTEIN. Ithaca Press [Middle East Cultures: Yemen], Reading, 1993. 15,5 × 24 cm, xi + 421 p.

Cette édition anglaise met enfin à la portée d'un large public les travaux de V. Naumkin sur l'île de Socotra²⁰ et l'îlot avoisinant de 'Abd al-Kuri. Il s'agit pour l'essentiel de la traduction de l'ouvrage en russe *Sokotrijcy, istoriko-etnograficheskij očerk* [Les Sokotris, essai historico-ethnographique], Moscou, 1988²¹.

Célèbre dans le monde depuis l'Antiquité pour la qualité exceptionnelle de son aloès²², cette île yéménite, située au large de la Somalie, doit aussi sa réputation en Europe aux récits de Marco Polo au XIII^e siècle et à l'histoire des découvertes portugaises du XVI^e siècle. La fascination qu'exerce l'île ne tient pas seulement à son histoire, mais à son milieu naturel et humain : Socotra possède une flore endémique très originale et elle compte parmi les rares lieux où la population continue à parler une langue sémitique résiduelle, de la même famille que l'arabe, mais si différente, que l'intercompréhension linguistique n'est pas possible. Cette langue, le soqotri, est reliée traditionnellement aux langues antiques du Sud de la péninsule Arabique et elle appartient au groupe dit « sudarabique moderne », comme ses « sœurs », celles parlées sur le continent, au Yémen dans la région du Mahra et à l'ouest du sultanat d'Oman.

L'auteur est anthropologue, il compte parmi les rarissimes Européens qui connaissent l'île pour y avoir effectué plusieurs missions, six au total, au cours desquelles il a mené avec

20. C'est ainsi qu'est traditionnellement orthographié en anglais le nom de l'île; le nom arabe est *suqutrā*, et en langue soqotri, *skóṭra*. L'orthographe utilisée par Naumkin pour les noms propres sera respectée dans ce compte rendu.

21. Voir le compte rendu de Ch. Robin dans *Bulletin critique*, n° 8 (1992), p. 150-151.

22. Rappelons qu'en français, c'est la déformation de «(aloès) socotrin» que l'on retrouve dans l'expression « amer comme chicotin ».